

# LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 19 MARS 2018

## SOMMAIRE

- 1) Il fallait pas voter pour lui...
- 2) Normal
- 3) Des instruments pour la démocratisation
- 4) Appel au front commun ?!
- 5) Le PS disparaît tout doucement
- 6) Grèves futures
- 7) Uber espionne ses clients...



Diez Gérard La Presse en Revue

## I) Hausse de la CSG pour les retraités: l'épine dans le pied de la majorité



Une retraitée interpelle Macron à Tours : « On a travaillé toute notre vie... On n'est pas content. » © BFMTV

**Ce 15 mars, l'ensemble des organisations syndicales, pour une fois soudées, se mobilise contre la hausse de la contribution sociale généralisée pour certains retraités. Un sujet de fronde qui ne faiblit pas depuis son entrée en vigueur au début de l'année, et qui interroge jusque sur les bancs de La République en marche à l'Assemblée nationale.**

Le sparadrap commence à se voir. Il colle aux basques du président de la République, tout comme à celles de sa majorité. La hausse d'un quart de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités recevant au moins 1 289 euros de pension alimente le mécontentement depuis son entrée en vigueur en janvier 2018. Les manifestants qui défilent ce jeudi 15 mars vont le rappeler au gouvernement. Le pari du pouvoir d'achat comprenant cet aspect de la solidarité intergénérationnelle – les actifs bénéficiant d'une baisse de certaines cotisations sociales sur leur salaire – est donc loin de convaincre une partie de la population.

Un élément renforce cette fronde qui grandit : les mesures compensatoires, censées rééquilibrer la perte de pouvoir d'achat pour les anciens actifs concernés, ont été décalées dans le temps et modérées quant à leur application. Exit donc l'exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables, comme cela avait été annoncé lors de la campagne présidentielle.

Les sacrifiés de la CSG devront attendre la fin de l'année 2018, et encore, juste pour bénéficier d'un tiers de cette mesure. Celle-ci sera ensuite mise en œuvre jusqu'en 2020. La belle affaire pour ceux qui, dès cette année, peuvent perdre 300 ou 400 euros de retraite par an. [La fable d'une politique forte sur le pouvoir d'achat](#) n'atteint donc pas toutes les couches de la population.

Cette augmentation pénalisant les retraités de la classe moyenne instille un sentiment généralisé d'injustice qui nourrit le début de fronde, dont l'illustration prend donc corps ce jeudi 15 mars avec une manifestation organisée à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales. Pour la première fois depuis le début du quinquennat, un fort mouvement social et national est donc organisé par une intersyndicale soudée, alors que les centrales avaient été impuissantes à trouver un mot d'ordre commun à l'automne 2017 contre les ordonnances réformant le code du travail.

Ce défilé entre Montparnasse et les Invalides, à Paris, révèle le malaise qui commence à se diffuser. Une première manifestation des retraités avait eu lieu en septembre à l'annonce du projet de loi de finances, ne réunissant que quelques milliers de personnes à l'époque.

*« On nous parle de la suppression de la taxe d'habitation pour compenser la hausse de la CSG. Mais ça n'a strictement rien à voir ! La fin de la taxe d'habitation est une mesure qui concerne tout*

*le monde, sans compter que la fin de cette taxe va signifier des services en moins pour les collectivités qui en seront privées et donc pour les usagers... Donc c'est de la poudre aux yeux »,* ne décolère pas Michel Salingue, secrétaire général du syndicat des retraités FGR-FP.

Le syndicaliste ne se positionne pas sur un débat idéologique, mais bel et bien réaliste et argumenté : *« Le niveau moyen de pension c'est 1 300 euros par mois en France, et bien entendu moins pour les femmes. Un certain nombre vivent sous le seuil de pauvreté. Ce qu'on nous enlève, on ne pourra jamais le rattraper par une prétendue hausse du pouvoir d'achat, car nos retraites ne sont pas indexées sur les salaires, comme avant, mais sur l'évolution des prix. »* Il rappelle qu'une augmentation de 1,7 point de CSG correspond en fait à une hausse de 25 %.

La pluie de réformes et de textes législatifs commence à inquiéter l'opinion. La mesure de hausse de la CSG pour les retraités crée un point de fixation pour les récents déçus du macronisme et les opposants de la première heure. Du côté de l'exécutif, qui n'a pas reçu les organisations de défense des retraités à l'exception d'Agnès Buzyn, la ministre des solidarités, les responsables tentent donc de parer aux critiques. Le maître mot est *« assumer »* la mesure, sous le simple prétexte qu'elle avait été annoncée par Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette politique promise en période électorale est donc entrée *« dans le concret »* avec ce nouveau dispositif. Depuis lors, l'Élysée croule sous les lettres de récriminations. *« Je sais que je demande un effort aux plus âgés, que parfois certains râlent, ça ne rend pas forcément populaire mais je l'assume »,* a indiqué le chef de l'État à Châlons-en-Champagne (Marne) le 1<sup>er</sup> mars, lors d'un déplacement.

*« On pense que la CSG sera acceptable à terme »,* affirme l'un de ses proches, persuadé que l'exercice de *« pédagogie »* finira par porter ses fruits : *« Lorsqu'on sait expliquer les choses, on peut aller à contre-courant de l'opinion publique. »* Pas si sûr, au regard de l'interpellation d'Emmanuel Macron par des retraités sur le sujet, lors d'un déplacement à Tours (Indre-et-Loire) le 14 mars. Le président tente le désormais fameux exercice de pédagogie auprès de personnes âgées qui avouent leur incompréhension : cette mesure doit favoriser celles et ceux qui sont au travail, qui bénéficient dans le même temps d'une baisse des cotisations sociales.

<http://dai.ly/x6gap87>

Sauf que les *« travailleurs »* doivent aussi attendre, puisque la baisse des cotisations se fait en deux temps, en janvier et surtout en octobre. Et que, dès janvier 2019, l'effet positif risque de disparaître en raison de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu. Sans compter que les fonctionnaires verront la hausse de la CSG tout juste compensée.

### Une mesure inaudible et injuste

En revanche, et c'est aussi cela qui rend inaudible le discours du gouvernement, la défiscalisation du capital et de ses revenus (création du prélèvement forfaitaire unique – PFU – et transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière) a été mise en place dès le... 1<sup>er</sup> janvier 2018. Une mesure à 4,5 milliards d'euros payée par la hausse de la CSG, alors même que la création du PFU à 30 % protège les revenus du capital les plus élevés de cette hausse.

Autrement dit, les retraités ont bien moins l'impression de payer les gains de pouvoir d'achat des actifs que les aubaines fiscales des plus riches.

Quoi qu'elle en dise, la majorité sent poindre la colère sociale qui pourrait évoluer en problème politique. Bien à propos, Christophe Castaner, délégué général de La République en marche et secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, a été interrogé lors des questions au gouvernement du 14 mars sur la stratégie gouvernementale concernant le pouvoir d'achat. L'occasion de justifier une nouvelle fois les choix issus de la loi de finances.

*« Le peuple français a voté aux élections. Le président de la République a été élu sur un contrat clair, annoncé le 10 décembre 2016 lors d'un meeting et cela n'a jamais été caché. »* Christophe Castaner fait référence à la réunion publique à la porte de Versailles, à Paris, qui a été le coup d'envoi de la campagne électorale.

Comme si cela ne suffisait pas, ou que finalement le mouvement majoritaire sentait bien l'épine qui s'enfonce peu à peu dans son pied, le même Christophe Castaner s'est fendu d'un long communiqué ce jeudi 15 mars pour justifier une nouvelle fois le choix du gouvernement. Titré *« La solidarité intergénérationnelle pour soutenir la génération au travail »*, le document reprend l'argumentaire développé depuis quelques semaines, au risque de lasser en répétant les éléments de langage.

*« Alors que l'emploi redémarre, le Gouvernement a décidé de soutenir fortement le pouvoir d'achat des travailleurs. Ce soutien est financé en grande majorité par la meilleure gestion des dépenses publiques mais aussi, comme Emmanuel Macron l'avait annoncé pendant sa campagne, grâce à la contribution en ce début d'année d'une partie des retraités qui paient la CSG à taux plein »,* écrit-il, avant de *« remercier sincèrement tous les retraités »*. Pas encore empêtré, mais déjà embêté.

L'enjeu envers l'opinion publique est de taille, pour un gouvernement qui s'abreuve de *« pragmatisme »* et de *« justice »*. Il l'est aussi parce que les retraités sont un enjeu électoral non négligeable. Lors de l'élection présidentielle, ils ont représenté 25 % de l'électorat total de Macron au premier tour, et 27 % au second. Dans une configuration certes contre Marine Le Pen, les plus de 65 ans ont voté à 65 % pour l'actuel président.

### À l'Assemblée, la critique émerge

Si le gouvernement fait bloc, la majorité, elle, se questionne. Tous les élus ne sont pas forcément au diapason de l'exécutif, même si quelques têtes de pont continuent de relayer la confiance affichée à l'Élysée et à Matignon. *« Cette mesure faisait partie de ce que l'on portait pendant la campagne. Je suis convaincue que c'est une bonne mesure »,* affirme Yaël Braun-Pivet, la présidente de la commission des lois. Elle reconnaît néanmoins que la communication s'est révélée chaotique et qu'elle *« aurait pu être meilleure »*.

Guillaume Chiche, député des Deux-Sèvres, défend également cette *« solidarité intergénérationnelle »* prônée par le gouvernement, même si *« le message n'est pas facile à porter »*. La séquence, qui a doucement débuté au début de l'année, n'est cependant pas des plus confortables, avoue-t-il : *« On a hâte que le temps passe. »* Pierre Person, jeune macroniste de la première heure et député de Paris, voit également une faiblesse dans la stratégie gouvernementale, estimant que *« quand on angle un discours sur les investissements, il est ensuite*

difficile de parler du pouvoir d'achat ».

Sa collègue Naïma Moutchou, élue de Val-d'Oise et « whip » de la commission des lois, va plus loin dans la critique. Elle assure que « des députés ont soulevé ce raté au sein du groupe ». Raté, le mot sonne fort. D'autant qu'elle poursuit avec un argument de fond : « Ce raté, je pense que c'est en fait qu'il existe, pas seulement en communication. » Même Gilles Le Gendre, l'un des porte-parole du groupe, dit qu'il leur faut mieux « expliquer la faiblesse du dispositif », se décollant d'un problème de communication pour interroger directement la justesse d'une mesure vue comme injuste.

Car, injuste, elle l'est selon Michel Salingue : « Cette façon de traiter les retraités, c'est scandaleux. C'est aussi ça qui nous fait réagir si vivement. Nous sommes des "privilegiés", une "génération dorée". Oui, nous avons plus de patrimoine qu'un jeune de 25 ans, mais on a travaillé toute notre vie pour se la payer, cette maison ! » Dans les 119 points de rassemblement prévus en France ce 15 mars, d'autres retraités vont reprendre ses arguments pour montrer leur colère.



## II) Sondage : Macron en forte baisse chez les retraités

**Emmanuel Macron perd deux nouveaux points de popularité dans notre baromètre Ifop-JDD, à 42% de satisfaction. Son Premier ministre Edouard Philippe en perd trois et ne recueille plus que 43% de satisfaction.**



Emmanuel Macron est encore en baisse dans le baromètre Ifop-JDD. (Reuters)

Il n'y a pas encore le feu, mais c'est sans doute un sérieux avertissement pour [Emmanuel Macron](#). En baisse continue depuis décembre, le chef de l'État perd deux nouveaux points de popularité dans le baromètre Ifop pour le JDD, avec 42% de satisfaits et surtout 57% de mécontents, égalisant ainsi son record d'impopularité d'août 2017. Mais il enregistre surtout une forte chute chez les retraités, qui défilaient jeudi contre la hausse de la CSG : "Il y a clairement un avant et un après-

manifestation des retraités", selon Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'Ifop. La part des mécontents chez les plus de 65 ans a bondi de 8 points en un mois, à 58%. Emmanuel Macron reste toutefois légèrement plus populaire que ses prédécesseurs François Hollande et Nicolas Sarkozy à cette même période (31% en mars 2013 pour le premier, 37% pour le second en 2008).



### Edouard Philippe égale son record d'impopularité

Avec 54% d'insatisfaits (et 43% de satisfaits, en baisse de trois points), le Premier ministre, Édouard Philippe, n'a quant à lui jamais été aussi impopulaire - il fait le même score qu'en août 2017 -, mais pour des raisons différentes : selon Frédéric Dabi, "il subit l'effet des 80 km/h", c'est-à-dire le mécontentement lié à la limitation de la vitesse sur les routes secondaires. Le chef de gouvernement perd notamment chez les sympathisants de son ancien parti, Les Républicains (55% de mécontents contre 48% en février). Et recule également chez les retraités, mais aussi les ouvriers.

\* Enquête réalisée par questionnaire auto-administré en ligne et par téléphone du 9 au 17 mars 2018, auprès d'un échantillon de 1.946 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération.



## III) La France insoumise et LREM sont-ils si différents des partis traditionnels ?

**Près d'un an après l'élection de Macron, le PS peine à se reconstruire et LR est très divisé, quand LREM et LFI**

**affichent leur bonne santé. Analyse avec le sociologue Michel Offerlé.**

Par [Baptiste Legrand](#)



Le logo de La France insoumise, place de la Bastille à Paris le 18 mars 2017. (Arnaud Andrieu/SIPA)

Près d'un an après l'élection d'Emmanuel Macron, [le parti socialiste peine à se reconstruire](#) et le parti [Les Républicains est très divisé](#). En face, [La République en Marche](#) et [La France insoumise affichent leur bonne santé](#). Peut-on dire que ces mouvements, nouveaux-nés du paysage politique français, ont réussi leur entreprise de rupture avec les partis traditionnels ? Analyse avec Michel Offerlé, professeur de sociologie politique à l'ENS (Ulm). Il est l'auteur d'un [Que Sais-je "Les partis politiques"](#) aux PUF (9e édition en 2018). Il a récemment dirigé ["La profession politique XIXe-XXIe siècles"](#) (Poche Alpha Belin, 2017) et est l'auteur de ["Patrons en France"](#) (La Découverte, 2017)

**Le Parti socialiste est en crise, mais il n'est pas le seul ! Les partis politiques traditionnels sont-ils périmés, une forme partisane inadaptée à notre époque ?**

C'est une sorte de lieu commun de dire que les partis politiques sont des structures dépassées. Mais cette litanie n'est pas nouvelle. Dès l'élargissement du suffrage ou l'adoption du suffrage universel, les partis politiques ont été stigmatisés comme des intermédiaires s'appropriant le monopole de la représentation sur le dos des "bons" citoyens. Et cette dénonciation est pérenne, avec un nuancier allant du "Tous pareils tous pourris" aux variations philosophiques sur les apories de la représentation. Qu'il s'agisse de la dénonciation de la partitocratie ou du régime des partis, ou de manière plus contemporaine de la dénonciation de la professionnalisation politique, dont les partis politiques sont les desservants.

Il est toutefois nécessaire de rappeler qu'ils ont été un des instruments clés de la démocratisation de la société et de la vie politique. Ils ont permis d'intéresser les nouveaux citoyens dans tous les sens du terme, et de les canaliser vers le vote ; et le vote reste l'instrument de légitimation de la domination politique démocratique. Ils ont permis, grâce aux ressources que donne un parti politique, de faire émerger des élites alternatives et donc d'inscrire à l'agenda politique de nouvelles questions, notamment sociales.

Dénoncer les partis en général risque d'aboutir à la confusion. Il faudrait s'interroger sur leur manque de représentativité sociale, sur les formes de production de la volonté partisane, sur leurs modes de fonctionnement, ou leur contribution à l'animation du débat politique. Souhaite-t-on en France des modalités contraignantes pour l'exercice du pouvoir telles que celle pratiquées en Allemagne, où il a fallu six mois pour que l'alliance CDU-CSU/SPD soit reconduite après congrès, réunions, rédaction d'un accord

programmatische détaillé (170 pages pour approuver la Grosse Coalition) et enfin vote des 463.723 adhérents inscrits du SPD (78,39% de participation, le Oui emportant 239.604 suffrages) ?

**Des formations comme La France insoumise (LFI) ou La République en Marche (LREM) revendiquent une rupture avec la forme traditionnelle des partis politiques. Est-ce effectivement le cas ?**

Il n'y a pas eu en France de théorisation de la crise des partis politiques. Certains partis ont tenté de se présenter comme des partis pas comme les autres, des organisations dans lesquelles les principes démocratiques devaient prévaloir, fût-ce au détriment de l'accession au pouvoir. Le PSU d'abord, puis les écologistes ont été les parangons de cette hyper démocratie interne, qui n'a pas empêché les pires pratiques manœuvrières et qui a conduit ces partis au pilori médiatique - quand les écologistes vont-ils devenir un "vrai parti" ?

Les autres pratiques de démocratisation (introduction de certaines formules de démocratie dite participative, activation des réseaux sociaux et appel à l'horizontalité, ouverture des partis à des sélections par des primaires partisanes) ont été utilisées avec des résultats très mitigés. LREM et LFI sont des entreprises de réformation en pratique de cette crise, Génération-s de Benoît Hamon également.

Le jeu actuel consiste à les définir, et à imposer l'idée qu'il ne s'agit pas de partis politiques. L'imagination métaphorique peut être débridée, ainsi Jean-Luc Mélenchon a-t-il défini LFI en octobre comme un mouvement - surtout pas un parti - "ni vertical, ni horizontal, il est gazeux, c'est-à-dire que les points se connectent de façon transversale : on peut avoir un bout de sommet, un bout de base, un bout de base qui devient un sommet..." Manuel Bompard en fait "une forme de coordination et d'animation polycentrique et collective".

Pour Aurélien Taché, LREM est "horizontal, adaptatif, liquide", et Bruno Bonnell a plus récemment stylisé ainsi son mouvement : "En Marche ! a proposé une ordonnée conservateurs-progressistes, orthogonale à l'abscisse traditionnelle droite-gauche, décrivant ainsi un plan, espace à deux dimensions. Il est alors possible d'être progressistes ou conservateurs tout en se définissant de droite ou de gauche !" Il poursuit :

"Progressivement, nous aurons dans les mois à venir une représentation nouvelle du champ politique qui ne se résumera plus par des curseurs sur une ligne mais sera représentée par des espaces sur un plan."

Ces entreprises de labellisation visant à se démarquer des formations traditionnelles dénoncées comme sclérosées, oligarchiques et apathiques ne sont pas sans effet (démoder symboliquement les autres) et ne sont pas seulement des leurres (coup communicationnel ou stratégie de distinction).

Pour signifier leurs différences, LREM et LFI se sont engagées dans des politiques d'équipement politique réunissant tout à la fois des technologies anciennes et utilisant des moyens de communication avec le public et dans l'entre-soi qui ont été inaugurées ailleurs (par Barack Obama, [par le Mouvement 5 Etoiles en Italie](#), par Podemos en Espagne) et qui avaient fait leur preuve durant la campagne électorale : [porte-à-porte](#), [meetings avec hologramme](#), usage multiple des réseaux sociaux, [production d'information](#)

[non médiatisée](#) par les supports des médias traditionnels). Il faudra juger sur le long terme la profondeur du renouvellement sur trois aspects du répertoires de l'action partisane.

**Quels sont-ils, ces modes d'action partisane ?**

Avec des différences importantes selon l'une ou l'autre de ces formations, il s'agit de réintégrer dans les partis politiques un certain nombre d'activités qui avaient disparu ou avaient été externalisées. Emmanuel Macron l'avait ainsi formulé dans "Révolution" :

"Pour revivifier les partis, il faut qu'ils retrouvent leur raison d'être : former, réfléchir et proposer." Premier point : ces nouveaux partis revendiquent d'être des lieux de formation de leurs "adhérents-clic" virtuels (392.000 LREM et 550.000 revendiqués LFI).

Les marcheurs peuvent ainsi bénéficier en ligne d'un accès aux moocs et au "microlearning" - l'anglicisme a son importance dans un mouvement traversé par les références communicationnelles et entrepreneuriales -, qui comporte des leçons de 8 minutes consacrées à des thèmes d'actualité (par exemple comprendre la mécanique budgétaire).

À LFI, il s'agit d'aider "les militants à développer leur argumentation et leur action militante". Au plan national on renoue ainsi avec la tradition des universités populaires de la fin du XIXe siècle, de l'éducation populaire et des écoles de formation du mouvement ouvrier, qui n'existent plus actuellement que dans les organisations syndicales. Une école de formation a ainsi été créée avec cours, "tutos" (vidéos courtes de formation militante) et index des formations disponibles. Il s'agit de promouvoir "l'auto-organisation".

**Deuxième volet du changement de l'action partisane ?**

Le second aspect est de transformer l'activité d'adhérents, à qui l'on ne demande pas d'avoir la même forme d'engagement. À LREM, on a repris la formule du sociologue Jacques Ion, ou bien en langage marketing "du snacking politique", comme consommation nomade.

À LFI on dit chercher "à trouver une modalité d'organisation collective, qui permette la participation des Insoumis aux décisions d'orientations stratégiques, sans pour autant se structurer comme une organisation politique traditionnelle.

Cela implique, là encore sous des modalités et des significations différentes, de réenraciner le parti dans des terreaux sociaux, dans des associations et dans des services concrets rendus. De renouer avec les grands classiques de la social-démocratie, du communisme ou de la démocratie-chrétienne, voire de manière contemporaine avec les partis islamistes type Ennahdha ou le Hezbollah. De réimplanter les partis dans la société (ou inversement), sans tomber dans l'accusation de clientélisme, de récupération politique, de substitution au travail caritatif à l'égard des citoyens les plus fragilisés - sachant qu'il faut réinsérer dans le débat politique ces personnes qui se sont réfugiées dans le dégoût et l'abstention.

Le mot d'ordre de faire un mouvement "de services" retissant du lien social se décline à LREM par des "projets citoyens", inégalement suivis (les pages sur le site disent souvent "aucune action prévue pour le moment"), qui consistent à trouver des stages, monter une opération rue

propre, élaborer des circuits courts pour la cantine, fournir une aide numérique, voire un "Je t'invite chez moi". L'appel à "agir près de chez moi" est ainsi un mot d'ordre diversement mis en œuvre dans les 4.000 comités locaux qui dit compter LREM.

Les marcheurs sont évalués périodiquement et reçoivent sur leur compte En Marche ! un compte-rendu de leur activisme partisan. Il faudrait d'ailleurs mieux informer l'importation dans la politique des formules et technologies managériales tant à l'Assemblée, que dans les ministères et dans le parti.

La base militante de LFI est sur ces points plus susceptible d'investir ce type de travail social que celle de LREM, eu égard à leurs dispositions militantes plus constituées. Il s'agit aussi de réinsérer le débat politique au sein du parti et de faire vivre par des "cogitations citoyennes", par des incitations à répondre à des questionnaires, à se manifester sur des plates-formes participatives ou à lancer des initiatives par des réseaux sociaux ou dans les 5.000 petits groupes locaux revendiqués, dits groupes d'action (limités à 12 personnes à LFI pour permettre, est-il dit, la prise de parole). Là encore, outre la votation citoyenne sur le nucléaire ou l'opération "j'ai mal au train, marche arrière" à Bagnols-sur-Cèze (Gard), pour défendre de manière ludique le statut des cheminots, il faudrait faire une enquête plus approfondie.

**Et le troisième aspect ?**

Le troisième point est la réintégration et une réappropriation de l'activité programmatique dans le parti, avec un appel au débat permanent dans LFI, et la création annoncée d'une boîte à idées dénommée Atelier des Idées dans LREM. Affaire à suivre, car l'imposition d'un programme par en haut a été jusqu'à présent plutôt la règle, notamment à LREM.

**Il semble effectivement que ces formations "mouvementistes" sont marquées par le rôle du chef, par une très forte verticalité et une démocratie interne toute relative...**

Une partie de l'entourage de Jean-Luc Mélenchon et d'Emmanuel Macron vient du vieux monde et ont fait leurs armes dans les jeux d'appareils du PS et de ses prolongements. La question du pouvoir se pose dans les deux formations. Il s'agit de deux formations fondées autour de deux hommes qui disposaient chacun d'un capital politique écrasant, par rapport à ceux qui ont été enrôlés dans leur entreprise. C'est d'abord autour d'un nom fait marque que s'est fait le rassemblement, JLM et EM (dans ce dernier cas le patronyme est devenu l'acronyme du mouvement). Tous les deux ont revendiqué pourtant l'ouverture sur la démocratie participative, au point que l'on a pu styliser ces mobilisations par une formule sans doute trop lapidaire : un chef + Internet.

Dans le cas de LFI, le côté "gazeux" revendiqué se manifeste par une parole centrale très forte et très dupliquée et par l'appel à une activité vibronnante de militants appelés à faire usage du label au quotidien. Pourtant après près de deux ans d'existence (la "marque verbale" a été déposée à l'Inpi en juin 2016), le parti n'a toujours pas d'organigramme ni de statuts. Lors des votations pour la convention de Clermont-Ferrand, 70.000 votants ont été recensés et l'on ne sait pas comment les délégués "tirés au sort" (autre modalité commune aux deux partis) ont été appelés au tirage et validés.

Dans le cas de LREM, il y a eu une forme

d'institutionnalisation par une formalisation statutaire (ils sont disponibles en ligne, ont été ratifiés par une participation de 72.000 marcheurs (90,6% de oui), et ont suscité quelques protestations de la part de [mouvementistes frustrés](#) au vu du résultat de leur mobilisation. Une direction a été élue au plan national et des référents nommés par le centre.

LREM comme mouvement rencontre deux contradictions. Il s'agit d'abord d'une structure partisane très verticale et traditionnelle avec un délégué général (le terme a son importance) désigné par l'Élysée. Et cette structure qui arbore les couleurs de la politique participative et collaborative est de fait, comme tout parti "du président" sous la Ve République, d'abord un organe d'approbation de l'action dudit président. À moins que ne se réinvente ce couple, qui ferait alors de LREM la boîte à idées et la structure de contrôle citoyen du mandat présidentiel.

**Après l'élection présidentielle, vous posiez la question de savoir si La France insoumise et LREM étaient des mouvements éphémères, s'ils allaient se transformer en partis politiques comme les autres, ou inventer une nouvelle forme de mobilisation partisane durable. Presqu'un an plus tard, y voyez-vous plus clair ? Comment analysez-vous leurs évolutions ?**

Ces deux mouvements s'installent dans le moyen terme, s'institutionnalisent pour continuer à soutenir l'action de leurs démiurges et à restructurer l'espace politique français : ils ont réussi sur ces deux points. Temporairement ?

Deux questions importantes vont se poser. D'une part la question financière. Ces deux nouveaux partis qui ont embauché (80 permanents rue Sainte-Anne pour LREM) vont toucher en juin la conséquente contribution publique au financement des partis. Comment cette manne sera-t-elle gérée et répartie ?

Seconde échéance, les élections intermédiaires (européennes, puis locales) qui peuvent renforcer ou amender les résultats de 2017. La tentation de la professionnalisation politique, avec ses cortèges de recherche de mandats locaux, voire de création à LREM de micro-partis pour le financement d'activités autonomes, s'imposera-t-elle à des mouvementistes qui, surtout à LREM prétendent casser le monopole de représentation pérenne ? Rejoindront-ils volontairement ou non leurs activités, pour une part non négligeable d'entre eux, leurs entreprises ? Et Emmanuel Macron, après un éventuel second mandat, que fera-t-il à 50 ans, fin 2027 ? Les idées d'une Grande Marche européenne auront-elles fait florès ?

[Baptiste Legrand](#)

Journaliste



## IV) Manifestation du 22 mars : la gauche refait le coup d'"en attendant Mélenchon"

Marianne



Jean-Luc Mélenchon appelle à manifester le 22 mars. - David Seyer / CrowdSpark

Par [Antoine Terrel](#)

Dans le "JDD" ce dimanche 18 mars, Benoît Hamon appelle à "l'unité politique à gauche" le 22 mars contre la réforme de la SNCF, et met en cause la "stratégie solitaire" de la France insoumise. Jean-Luc Mélenchon a pourtant bien appelé à la mobilisation.

Pour les partisans de l'union de la gauche, l'unité se fait surtout... contre Jean-Luc Mélenchon. Alors que les différents mouvements comptent profiter de la mobilisation contre le [projet de réforme de la SNCF](#) pour s'afficher ensemble ce jeudi 22 mars face au gouvernement, leurs leaders se plaignent à nouveau de l'indifférence de celui de la France insoumise. Et de multiplier, depuis plusieurs jours, les piques pointant l'isolationnisme de l'ancien candidat à la présidentielle.

Dans le [JDD](#) ce dimanche 18 mars, Benoît Hamon appelle ainsi à "l'unité politique à gauche". Expliquant que "ce qui est en jeu dépasse nos petites personnes. C'est le service public : son avenir ou sa fin", l'ex-candidat socialiste à la présidentielle met en cause 'la stratégie solitaire' de la France insoumise. La veille, le patron du PCF Pierre Laurent avait annoncé sur [BFMTV](#) la publication à venir "d'un appel unitaire des formations de gauche". Affirmant que Olivier Besancenot et Benoît Hamon y répondraient, le communiste a précisé n'avoir "pas la réponse de Mélenchon sur cet appel unitaire".

### La France insoumise appelle à manifester le 22 mars

Le 9 mars, sur BFMTV, l'ancien candidat à la présidentielle et figure du NPA Olivier Besancenot y était aussi allé de son avertissement : "Personne à lui seul ne peut incarner l'opposition sociale et politique à la gauche du gouvernement Macron".

Appelant à un front commun et jugeant "incompréhensible que Mélenchon ne soit pas dans le coup", il a estimé qu'"on a le droit de tous avoir des ambitions politiques mais à un moment donné, même de son point de vue, on ne peut pas déconnecter les rapports de force actuels des batailles politiques futures".

Pourtant, dans un billet posté [sur son blog](#) le 15 mars, Jean-Luc Mélenchon est clair : il répondra bien présent à ce "rendez-vous de la résistance sociale contre la politique du gouvernement", le 22 mars, et "appelle ceux qui se reconnaissent dans le programme de la France insoumise à joindre leurs efforts aux côtés des salariés en lutte". Sans toutefois jamais mentionner les autres forces politiques de gauche.

### La gauche déjà désunie face aux ordonnances Travail

Vous avez une impression de déjà vu ? C'est normal : la séquence se répète depuis la présidentielle. Alors que le PCF ne cesse depuis lors de fustiger la volonté "hégémonique" du député des Bouches-du-Rhône, et que Benoît Hamon a régulièrement critiqué la position du leader de LFI notamment sur le dossier syrien ou l'Europe, Mélenchon avait dénoncé le 2 juillet dans le *JDD* "les spasmes d'agonie du PS, du PCF, d'EELV" et leur "complicité pour bloquer la percée de la France insoumise".

Et la mobilisation contre la réforme du Code du travail par ordonnances n'avait pas permis d'apaiser les tensions. Jean-Luc Mélenchon avait alors divisé en organisant, quelques jours après la mobilisation des syndicats, son propre rassemblement auquel les autres responsables de gauche s'étaient faits discrets. Ce jour-là, il avait proposé de "déferler à un million sur les Champs-Élysées", projet qui n'avait finalement jamais abouti. Une proposition qu'il a justement relancée, dimanche 11 mars sur France 3, évoquant l'idée "qu'un jour de fin de semaine, un samedi ou un dimanche, on puisse appeler tout le monde à la rescousse", avec "l'idée qu'on puisse tous se retrouver aux côtés des cheminots, de la fonction publique, pour défendre l'Etat".

Contacté ce dimanche par *Marianne*, le porte-parole de LFI et député de Seine-Saint-Denis Alexis Corbière dit "ne pas comprendre la prise de parole de Benoît Hamon" dans le *JDD*. "On a fait un communiqué clair pour appeler à manifester", s'étonne-t-il, appelant à arrêter "le jeu politicien" et de faire "le jeu d'Emmanuel Macron". "On invente des faux problèmes", ajoute-t-il, "et puis Hamon parle d'unité mais récemment, on a eu des élections partielles, je n'ai pas entendu de sa part un seul appel à soutenir les candidats LFI". Sur Twitter, un autre porte-parole du mouvement, Manuel Bompard a également réagi à la sortie du leader de Génération.s : "La France insoumise milite pour la convergence des forces sociales politiques et associatives, mais elle ne fait pas que parler, elle pose des actes".



## V) Congrès du PS : le socialisme en moins

par [Pauline Graulle](#) photo : JOEL SAGET / AFP



**Avec la très large élection d'Olivier Faure à la tête du parti, l'aile gauche du parti subit un échec cuisant. Et finit plus marginale que jamais.**

François Hollande a gagné la partie. Avec l'élection à la tête du PS d'Olivier Faure, le parti de Jaurès a définitivement fermé la porte à son aile gauche, sonnante par là même la fin de l'ère de l'union des gauches, inaugurée par le congrès d'Épinay en 1971. Depuis hier, le nouveau premier secrétaire a beau répéter en boucle qu'il ne veut pas « enfermer le PS dans le hollandisme », les résultats parlent d'eux-mêmes. Non seulement, sa stratégie 100 % hollandaise – une campagne désidéologisée afin de rassembler aussi bien les aubryistes que les vallsistes – a frôlé la majorité absolue : 48,5 % des 37 000 militants ont voté pour Olivier Faure (lire son portrait [ici](#)). Mais l'autre fidèle hollandais, Stéphane Le Foll – qui fut directeur de cabinet de Hollande au moment où Olivier Faure était son directeur adjoint – a, lui aussi, rassemblé largement : 26 % des électeurs ont opté pour sa ligne de fièvre revendication du quinquennat passé.

À eux deux, Faure et Le Foll, lequel s'est désisté à la faveur d'un accord entre les deux tours prévus initialement, totalisent donc près de 75 % des suffrages. Autrement dit, on sait désormais que trois quarts des socialistes encartés assument « beaucoup » ou « passionnément » la politique menée sous la présidence de François Hollande.

Ce n'est pas une surprise, mais le camouflet pour l'opposition interne n'en est pas moins violent. Rassemblant 18,9 % des suffrages, Emmanuel Maurel, représentant du socialisme « canal historique », subit un revers cuisant. Et ce n'est pas la faute de sa campagne, réussie tant sur le terrain – des réunions publiques plutôt fréquentées – que lors du débat sur LCI où il a, de loin, été [le moins mauvais communicant](#). Quant au député du Val-de-Marne Luc Carvounas, l'autre candidature revendiquée de l'aile gauche plafonne à moins de 6,3 % en dépit du soutien des quelques hamonistes demeurés au parti après le départ de l'ancien candidat à la présidentielle.

Au total, la gauche du PS tombe donc à environ 25 % du corps électoral militant, soit presque quatre points de moins qu'au congrès de Poitiers, en 2015, où Christian Paul avait obtenu 28,4 % des voix. De quoi entériner définitivement l'échec de la stratégie des frondeurs, qui estimaient alors encore possible de « gauchir » le parti de l'intérieur. « J'ai tenté. Rien à faire », a commenté Emmanuel Maurel, qui s'est dit « déçu » par le résultat.

Sans doute ceux qui attendaient l'issue du congrès d'Aubervilliers pour partir chez Benoît Hamon ont-ils déjà commencé à préparer leurs bagages.

Plus que jamais mal en point, l'aile gauche du PS a manqué sa dernière occasion de se refaire. En optant pour un parti sans squelette idéologique, les militants sauvent, peut-être, son unité de façade. Mais ils lui promettent aussi, et plus sûrement, une désagrégation sans fin.

par [Pauline Graulle](#)

Politis

## VI) SNCF, RATP, Air France, HOP! : voici le calendrier des grèves programmées

Par [Challenges.fr](#)

**Entre la grève dure des cheminots ou encore le bras de fer des pilotes à Air France et Hop, pas un jour ou presque ne se passe sans qu'une nouvelle journée de mobilisation soit annoncée. Challenges fait le point sur le calendrier des principales perturbations à venir.**



A la SNCF, la période de grève s'étalera au rythme de "deux jours sur cinq" du 3 avril au 28 juin. Regis Duvignau

**[Air France](#), fonctionnaires, Hop!, [SNCF](#), [RATP](#)... Le printemps 2018 s'annonce d'ores et déjà comme l'un des plus chargés de ces dernières années en termes de prévisions de grève, en particulier dans les [transports](#). Voici le calendrier des journées de mobilisations qui sont pour l'heure annoncées.**

### Calendrier des grèves en 2018

Mars	Avril	Mai	Juin
1 J	1 D	1 M	1 V
2 V	2 L	2 M	2 S
3 S	3 M	3 J	3 D
4 D	4 M	4 V	4 L
5 L	5 J	5 S	5 M
6 M	6 V	6 D	6 M
7 M	7 S	7 L	7 J
8 J	8 D	8 M	8 V
9 V	9 L	9 M	9 S
10 S	10 M	10 J	10 D
11 D	11 M	11 V	11 L
12 L	12 J	12 S	12 M
13 M	13 V	13 D	13 M
14 M	14 S	14 L	14 J
15 J	15 D	15 M	15 V
16 V	16 L	16 M	16 S
17 S	17 M	17 J	17 D
18 D	18 M	18 V	18 L
19 L	19 J	19 S	19 M
20 M	20 V	20 D	20 M
21 M	21 S	21 L	21 J
22 J	22 D	22 M	22 V
23 V	23 L	23 M	23 S
24 S	24 M	24 J	24 D
25 D	25 M	25 V	25 L
26 L	26 J	26 S	26 M
27 M	27 V	27 D	27 M
28 M	28 S	28 L	28 J
29 J	29 D	29 M	29 V
30 V	30 L	30 M	30 S
31 S		31 J	

GG Grève générale (Fonctionnaires, cheminots, Air France, Hop!, RATP)  
AF Air France

### Les salariés d'Air France en grève les 23 et 30 mars

Onze syndicats d'Air France, tous métiers confondus, ont appelé jeudi 15 mars à une nouvelle grève le vendredi 30 mars, à la veille du week-end de Pâques. L'objectif: obtenir une augmentation générale de 6% des salaires. Il s'agit de la troisième journée de grève après celle du 22 février, qui avait conduit à l'annulation d'un quart des vols. Une autre journée d'action était déjà programmée le vendredi 23 mars. Les organisations de pilotes (SNPL, Spaf, Alter), d'hôtesse et stewards (SNPNC, Unsa-PNC, CFTC, SNGAF) et de personnels au sol (CGT, FO et SUD) se réuniront le 26 mars pour décider des suites du mouvement.

La CGT Air France ainsi que l'USAC-CGT (qui représente les fonctionnaires de la DGAC, dont les contrôleurs aériens) ont par ailleurs appelé à se mobiliser le 22 mars, à l'occasion de la grève unitaire des fonctionnaires et cheminots.

### HOP! protestent les 22 et 23 mars

Le FUC, 3e syndicat de pilotes chez Hop!, filiale d'Air France, appelle également à la grève les 22 et 23 mars prochains, pour protester contre la "guerre d'usure" qu'est devenue la négociation d'un nouvel accord d'entreprise, a-t-il annoncé samedi 10 mars. "On a le sentiment que la direction nous mène en bateau, un bateau un peu ivre, et qu'elle fait durer cette négociation", a indiqué Marc Fradet, président du FUC (Flight Union Cockpit, 16% des voix).

Les revendications chez Air France, centrées sur les salaires, "n'ont rien à voir" avec celles portées par les pilotes de Hop!, a toutefois précisé Marc Fradet, expliquant que "ça coince véritablement sur les conditions de travail". Le FUC demande par exemple que les pilotes ne puissent plus travailler six jours d'affilée "plusieurs fois dans le mois", mais cinq jours. "La direction refuse" compte tenu des "sous-effectifs", selon lui. Le syndicat, qui se dit "inquiet" à propos du "modèle économique" de Hop!, réclame également "un projet pour l'entreprise".

## SNCF: les cheminots à l'arrêt pendant 36 jours sur trois mois

36 jours de grève, répartis sur trois mois. Voici ce qu'a annoncé jeudi 15 mars l'intersyndicale des cheminots, optant ainsi sans surprise pour un mouvement dur, en signe de contestation face au projet de loi d'habilitation permettant au gouvernement de réformer le secteur ferroviaire, et en particulier la SNCF par la voie des ordonnances. Concrètement, la période de grève s'étalera au rythme de "deux jours sur cinq" du 3 avril au 28 juin; soit à la veille du week-end de Pâques, pendant toutes les vacances de printemps, et durant les ponts du mois de mai.

"L'intersyndicale constate que le gouvernement n'a aucune volonté réelle de négocier" et "porte la responsabilité (d'un) conflit intensif sur une très longue durée", a déclaré Laurent Brun, secrétaire national de la CGT Cheminots, principal syndicat de la SNCF, après plus de deux heures de réunion avec les trois autres syndicats représentatifs du groupe, l'Unsa, SUD-Rail et la CFDT Cheminots. L'intersyndicale se reverra mercredi prochain pour "établir plus précisément l'appel" à la grève. Le lendemain aura lieu à Paris une [manifestation](#) nationale des cheminots, le même jour que les fonctionnaires. Selon M. Brun, "plus de 25.000" cheminots sont attendus à cette manifestation.

Côté prévisions de trafic, la circulation des Transiliens, RER, TGV, TER et Intercités devrait être affectée par la grève sur l'ensemble du territoire. Un dispositif d'information sera mis en place chaque jour à 17h par la SNCF pour alerter des annulations du lendemain et des modes de transports alternatifs éventuellement mis en place (ex: bus). Les voyageurs en trains recevront également des notifications similaires par SMS ou mail.

## Les syndicats de la RATP mobilisés le 22 mars

Trois des quatre syndicats représentatifs à la RATP ont appelé à la grève le 22 mars pour soutenir les cheminots de la SNCF, mobilisés ce jour-là contre la réforme du ferroviaire, et défendre le service public de transport. La CGT-RATP, premier syndicat de la régie publique des transports parisiens, a déposé un préavis de grève du 21 mars à 21H00 au 23 mars à 8H00, faisant valoir notamment son "refus de voir remettre en cause le service public dans ses missions". La crainte d'une privatisation future de l'entreprise, ainsi que le "manque d'effectif" à la RATP, sont également mis en avant.

Les prévisions de trafic dans les transports parisiens seront communiquées au début de la semaine prochaine, certains agents de la RATP devant se déclarer grévistes 48 heures avant le début du mouvement.

(avec AFP)

## VII) Quand Uber géolocalise Mounir Mahjoubi après la fin de sa course

### En prévision du règlement sur la protection des données, le secrétaire

## d'État au numérique conseille aux internautes de demander leurs données personnelles.

Source AFP

Le Point



Mounir Mahjoubi, en février 2018. © JACQUES DEMARTHON / AFP/ JACQUES DEMARTHON

Le secrétaire d'État au numérique Mounir Mahjoubi a recommandé lundi aux internautes de demander leurs données personnelles aux plateformes en ligne, racontant que sa propre expérience avait débouché sur des résultats « passionnants » mais aussi inquiétants. « J'ai commandé mes données à Amazon, [Google](#), [Facebook](#), Uber », a-t-il raconté devant des professionnels de la donnée, réunis au salon Big Data à [Paris](#). « Sur les quatre, il y en a deux qui l'ont fait extrêmement rapidement, deux avec qui cela a été extrêmement long », a-t-il ajouté sans détailler. « J'ai reçu (les données de) 12 ans de commandes sur Amazon sur deux CD rom, c'est passionnant », a-t-il encore indiqué.

La possibilité pour chaque consommateur de récupérer l'ensemble de ses données sur une plateforme numérique qu'il utilise, appelée « portabilité des données », est une des dispositions phares du règlement européen sur la protection des données qui va entrer en vigueur au mois de mai. Ce droit permet au consommateur de se rendre compte de ce que les plateformes savent de lui. Il lui permet aussi le cas échéant d'utiliser de nouveau ces données sur d'autres plateformes pour de nouveaux usages, voire de nouvelles valorisations.

### Quatre ans de stockage de données

En guise de test, le secrétaire d'État a demandé aux centaines de spécialistes de la donnée présents dans l'amphi du salon Big Data lesquels avaient demandé leurs données à une grande plateforme, à titre personnel. Seules quelques mains se sont levées. « Faites-le, c'est passionnant », a insisté [Mounir Mahjoubi](#). « Le jeu de données qui m'a fait vraiment flipper, pour vous dire le mot » est celui d'une « application de transport en voiture" (Uber), a expliqué Mounir Mahjoubi. Le secrétaire d'État a constaté qu'Uber avait stocké sans surprise « quatre ans » de tous ses points de départ et points d'arrivée, mais aussi, de manière plus inattendue pour lui, sa position géographique cinq minutes après que la voiture l'avait déposé.

« Je ne savais pas que j'avais donné mon accord » pour laisser la plateforme stocker cette information, a expliqué le secrétaire d'État. Les données personnelles accumulées par les plateformes internet sont considérées comme « le nouvel or noir » de l'économie numérique. Beaucoup d'acteurs du numérique s'inquiètent de l'avance acquise par les grandes plateformes en matière d'accumulation de ces précieuses données. La portabilité, obligation de partager les données avec l'utilisateur, peut être un moyen de contrer ce phénomène, a souligné Mounir Mahjoubi.

A Suivre...  
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU